



ENQUÊTE EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES 0 CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

DARES

**Sous-Direction Suivi et évaluation des politiques de
l'emploi et de la formation professionnelle**

Demande d'avis d'opportunité - CNIS

9 novembre 2017

CONTEXTE

- Un projet initié par ATD-Quart Monde à partir de 3 constats :
 - « Personne n'est inemployable »
 - « Ce n'est pas le travail qui manque »
 - « Ce n'est pas l'argent qui manque »
- Le dispositif proposé :
 - Un emploi en CDI au SMIC à temps choisi proposé à tous les chômeurs de longue durée présents et volontaires sur le territoire.
 - En partant des compétences des personnes privées d'emploi, le contenu de l'emploi est co-créé.
 - L'activité doit être d'utilité sociale et non prise en charge par le secteur marchand ou les collectivités locales.



UNE EXPÉRIMENTATION ET SON ÉVALUATION ENCADRÉES PAR LA LOI

- LOI n° 2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée
- Le décret n° 2016-1027 du 27 juillet 2016 fixe que *«l'évaluation mesure les effets de l'expérimentation sur la situation globale des territoires en matière **d'emploi**, de **qualité de vie**, d'inégalités et de développement durable. En particulier, elle s'attache à déterminer **l'impact de l'expérimentation sur ces différents aspects**, en comparant l'évolution constatée sur ces dimensions par rapport à une situation où l'expérimentation n'aurait pas été mise en place. Elle utilise à cette fin tous les instruments d'observation adaptés de nature quantitative ou qualitative.»*



L'EXPÉRIMENTATION EN PRATIQUE

- Dix territoires choisis en novembre 2016 par le Ministère du Travail parmi des territoires candidats.
- Ruraux ou urbains, ils comptent tous entre 5 000 et 10 000 habitants.
- Une expérimentation sur 5 ans.
- Une évaluation pilotée par un conseil scientifique.



DONNÉES DISPONIBLES POUR L'ÉVALUATION

- Une enquête qualitative dès 2018 auprès de 4 territoires.
- Des remontées d'informations des 10 territoires
- Des données administratives sur l'emploi, les revenus, le chômage.
- Des thèmes importants pour l'évaluation ne sont pas présents dans ces sources : la santé, le bien-être, le logement, l'opinion sur le dispositif, le cadre de vie.



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION QUANTITATIVE

- Des méthodes d'évaluation d'appariement et de différence de différences.
- Nécessité de réaliser plusieurs vagues pour l'enquête dont la première à une date la plus proche possible du début du programme.
- Nécessité d'enquêter des bénéficiaires et des non-bénéficiaires dans les territoires et dans des territoires « témoins ».
- Nécessité d'enquêter les résidents des territoires pour mesurer les « externalités ».



THÈMES, CHAMP ET ÉCHANTILLONNAGE

- Les principaux thèmes abordés par l'enquête seront les suivants :
 - conditions de vie (bien être, santé, logement, situation financière, etc.)
 - cadre et qualité de vie
- Les 10 territoires pilotes et des territoires métropolitains similaires en termes de chômage de longue durée, de niveaux de vie et de caractéristiques sociodémographiques,
- 2 catégories de personnes :
 - Bénéficiaires potentiels : des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du RSA,
 - Résidents : âgés de plus de 18 ans.
- Bases de sondage :
 - Fichier de Pôle Emploi et de la CNAF,
 - Fichier TH de l'Insee.



COLLECTE

- Internet/papier complétée par une collecte par téléphone.
- 3 vagues d'enquête :
 - T1 2018, quelques mois après l'entrée dans le dispositif.
 - Deux ré-interrogations sont prévues en 2019 et en 2021.
- Pour les résidents : un questionnaire court de 5-10 min.
- Pour les bénéficiaires potentiels et leurs témoins : un questionnaire de 15-20 min.



EXPLOITATION ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

- Premiers résultats produits en 2019,
- Rapport d'évaluation de l'expérimentation attendu en 2020.
- Publications dans les documents d'études de la Dares.
- Fichier documenté de l'enquête mis ultérieurement à la disposition des chercheurs.

